



Le journal de la Commune *Gagnacais*



Rencontre sportive entre le Toulouse Iron Club et les jeunes gagnacais avec M. le Maire lors d'un match de handi basket.

I # 39 - À LA UNE DE CE NUMÉRO **JUIN 2026** I

P 06

La nouvelle équipe municipale

P 12

Le Budget

P 20

Questionnaire séniors

POUR SUIVRE TOUTE L'INFORMATION DE GAGNAC-SUR-GARONNE

RETROUVONS-NOUS SUR : WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR   ET L'APPLICATION **CityAll**

Édito

Chères Gagnacaises, Chers Gagnacais,

À l'heure d'ouvrir ce premier numéro de votre journal communal depuis les élections municipales, mon équipe et moi souhaitons vous adresser un grand merci, sincère et chaleureux.

Dans un scrutin où aucune autre candidature ne s'était présentée, vous auriez pu considérer que le résultat allait de soi. Pourtant, près de la moitié des électeurs se sont mobilisés. Par votre vote, vous avez montré que la démocratie locale ne se réduit pas à un simple formalisme et que, lorsqu'un projet vous paraît sérieux, utile et crédible, il est important pour vous de venir exprimer votre confiance. Le faible nombre de votes nuls (4%) confirme clairement ce message.

Cette élection s'est donc déroulée dans un contexte particulier, sans confrontation électorale. Au-delà des circonstances, on peut aussi y voir l'expression du caractère paisible de notre village, de son attachement à un climat serein et d'une certaine idée de la vie locale : sans affrontements inutiles, mais avec le souci constant de l'intérêt général.

Mon équipe et moi voulons vous dire combien cette confiance nous honore et nous engage. Elle donne à notre action une légitimité précieuse, mais elle nous impose surtout une responsabilité exigeante : répondre concrètement à vos attentes, avec sérieux, proximité et esprit de service.

Depuis notre élection, nous sommes au travail avec une conviction simple : Gagnac mérite une action municipale attentive, efficace et résolument tournée vers l'avenir. Nous voulons avancer avec pragmatisme, dans le dialogue, sans agitation inutile, mais avec une volonté constante d'agir utilement pour notre village.

Nous souhaitons également remercier très sincèrement les agents de la commune, les bénévoles associatifs, les acteurs de la vie locale, ainsi que toutes celles et tous ceux qui, chaque jour, contribuent à la qualité de vie à Gagnac. Une commune se construit d'abord par l'engagement, le dévouement et l'énergie de ceux qui la font avancer au quotidien.

Le chemin qui s'ouvre devant nous est exigeant, mais il est aussi enthousiasmant. Nous l'aborderons avec sérieux, détermination et fidélité à l'engagement pris devant vous. Ce respect de notre engagement, il commence avec le démarrage, dès le mois de juillet, du projet phare des prochaines années : la construction du nouveau centre de loisirs, de la médiathèque et du café culturel. Nous avons d'ores et déjà obtenu le permis de construire, et nous avons préparé l'organisation des services municipaux durant l'été ainsi que pour la rentrée de septembre, avec deux principes fondamentaux : la sécurité des occupants et la limitation des nuisances.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de nos différents projets. Ce journal est d'ailleurs l'un des liens que nous souhaitons entretenir avec vous. Nous espérons qu'il vous permettra de rester proches de la vie de votre village, d'y réagir et, parfois, de nous interpeller.

Merci encore pour votre confiance.

Patrick BERGOUGNOUX

Maire de Gagnac-sur-Garonne



• Directeur de la publication: Patrick BERGOUGNOUX • Commission communication: Valérie VENZAC, David BALZA, Marie DUCOS, Gilles CHARLAS, Véronique LAVERROUX, Marc LEBARILIER et Djamel YAKOUBI • ISBN: 978-2-7466-2586-0 • Crédits photos: Magnific.com, Didier Theau, | Pictogrammes: Magnific - flaticon.com | Illustrations: Magnific • Conception: Service Communication : Laure DELBOS
• Impression : Sprint - Parc Industriel Euronord, 10 rue du parc, 31150 Bruguères - Tirage à 1 950 exemplaires



Sommaire

04



Informations pratiques

10



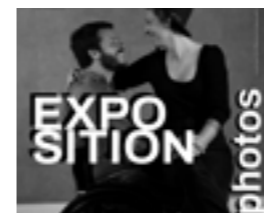
Retour en images

13



Affaires scolaires

19



Affaires sociales

22



Associations

05



Informations communales

12



Budget

16



Culture

21



Agenda culturel

24



Agenda

Infos contacts

Hôtel de Ville

Place de la République
31150 Gagnac-sur-Garonne

Heures d'ouverture

· Lundi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
· Mardi de 8 h 30 à 12 h
· Mercredi en journée continue de 8 h 30 à 17 h
· Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Contacts

05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51
mairie@gagnac-sur-garonne.fr
www.gagnac-sur-garonne.fr

Numéro de permanence

06 37 33 74 96 (cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie)

Contacts presse locale

La Dépêche du Midi
Christian HUERTA, 06 51 20 04 37
christian.huerta@free.fr
Le Petit Journal
Virginie LOZANO, lysebla@hotmail.fr



RETROUVONS-NOUS SUR :

WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR



ET L'APPLICATION
CityAll



Le prochain Gagnacais paraîtra en OCTOBRE 2026 !



NUMÉROS D'URGENCE

ENEDIS
Urgence et sécurité : 09 726 750 31

Accueil distributeur pour toute demande : 09 693 218 65

Eau et Assainissement
05 61 201 201 (24h/24h)
eaudetoulousemetropole.fr

Pharmacies - Résogardes : 32 37

Médecins de garde : 39 66

Médecin traitant pas disponible ?
Appeler le SAS !
Service d'Accès aux Soins (SAS) Quels bénéfices pour les patients ?



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Norah BESBES
Hugo LE DONGE CABALLERO
Inaya GOURTAY ANTON

DÉCÈS

Didier CAYRON
Gérard SOULA
Jean-Paul AVEROUS
Jonathan LIMBERTON
André PALAZO

RETRAIEMENT DES PILES / BATTERIES



Les piles, batteries et autres déchets spécifiques ne doivent pas être jetés dans les poubelles du quotidien. Ces produits peuvent être recyclés grâce à des filières adaptées.

Un point de collecte est à votre disposition dans le hall de la mairie. Par ailleurs, des circuits de récupération existent également pour les lampes et néons ou les médicaments non utilisés. En adoptant ces gestes simples, chacun participe à la protection de l'environnement.

NUISANCES SONORES



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer

une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

> **Les jours ouvrables de 8h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h30**

> **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.**

> **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.**

OPÉRATION BROYAGE



Grâce au service de Toulouse Métropole, vous pouvez :

> **Emprunter gratuitement un**

broyeur individuel dans l'une des 5 agences Kiloutou du territoire.

> Demander **deux prestations par an de broyage à domicile** par des opérateurs mandatés par Toulouse Métropole.

> Vous rendre dans **certaines communes** afin de broyer vos végétaux et **repartir avec votre broyat** (feuilles, tontes, branchages, tailles de haies) : en vrac ou en fagots, diamètre inférieur à 20 cm, de 10h30 à 15h30.

<https://metropole.toulouse.fr/demarches>

BORNE DE COLLECTE DÉCHETS ALIMENTAIRES



Ces "bornes à biodéchets" ou "points d'apport volontaire", sont réservés aux particuliers, elles permettent à chacun de

déposer ses restes de repas, épluchures, marc de café ou aliments périmés sans emballage. Chaque usager peut se munir gratuitement d'un petit bioseau (fourni par la Métropole) pour stocker ses déchets de cuisine à la maison. Une fois plein, il suffit de le vider dans la borne de proximité, tous les deux à trois jours, en vrac ou dans un sac kraft.

Les points d'apport volontaire de Gagnac :

> **Rond-point : route de Lespinasse**

> **Rue de l'Oustalet**

> **Allée du Bac**

ENCOMBRANTS

Votre objet est encore en bon état ou réparable ? Vous pouvez le donner ou bénéficier d'une aide pour le faire réparer.

- **La reprise par le revendeur**

Certains produits usagés sont soumis à la responsabilité élargie du producteur (REP) : ils doivent être repris, à l'achat d'un produit équivalent ou sans obligation d'achat (selon l'objet).

- **L'apport en déchèterie**

Toutes les déchèteries sont équipées d'une zone de réemploi.

- **La collecte**

Toulouse Métropole collecte vos encombrants sur rendez-vous : 0 800 201 440

<https://metropole.toulouse.fr/demarches>

QUESTIONS AU MAIRE

Vos questions à votre Maire



PATRICK BERGOUGNOUX

Patrick Bergougnoux a été élu maire de Gagnac-sur-Garonne vendredi 20 mars 2026. Ce nouveau mandat est l'occasion de dialoguer avec les gagnacais et de répondre à vos interrogations quant à l'avenir de la commune.

Pour ce faire voici une nouvelle rubrique, vivante, qui évolue avec vos questions.

Écrivez-nous à communication@gagnac-sur-garonne.fr

Quels sont les travaux à venir ?

Comme indiqué dans l'éditorial, le projet phare de notre commune comprenant la construction du nouveau centre de loisirs, de la médiathèque et du café culturel va débiter dès cet été avec la démolition de l'actuel de centre de loisirs et l'aménagement de nouveaux locaux à proximité du restaurant scolaire. Tout sera mis en œuvre pour garantir une rentrée en septembre dans les meilleures conditions. Les activités de loisirs proposées aux enfants sont bien sûr maintenues tout le mois de juillet et se dérouleront sur le site de Campistron, avec la mise à disposition de l'Espace Garonne, de l'ASTRIA et des salles associatives.

Qu'en est-il du pont de Gagnac ?

La modernisation du pont de Gagnac est programmée pour 2028. Ce pont bénéficie actuellement d'une surveillance permanente afin de garantir la sécurité des usagers. Par ailleurs, Toulouse Métropole a pris conscience des problèmes considérables de circulation que poserait la fermeture du pont : une solution de pont provisoire pendant les travaux est donc à privilégier. Cet ouvrage provisoire est soumis à l'aval des Services de l'Etat, et les sensibilités environnementales (biodiversité et hydraulique) constituent les points majeurs des autorisations à obtenir.

Quelles solutions la municipalité envisage-t-elle pour limiter les nuisances olfactives autour des bornes de biodéchets ?

Nous avons effectivement été informés de ces nuisances, et j'ai donc décidé de fermer les bornes concernées en attendant d'une meilleure solution. Des bornes beaucoup plus hermétiques sont présentes dans d'autres communes de la Métropole : nous les testerons dans les prochains mois, et resterons vigilants quant à leur efficacité.

Est-il possible de rencontrer M. le Maire pour aborder tout type de sujet ?

Oui, bien sûr ! Ces sont vos préoccupations, vos idées, vos critiques aussi, qui font avancer notre commune. N'hésitez donc pas à prendre rendez-vous avec moi en contactant l'accueil de la Mairie : je trouverai toujours un moment pour échanger avec chacun d'entre vous.

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS



Le PPRN est un document réglementaire élaboré par l'État afin de limiter l'exposition des habitants et des biens aux risques naturels prévisibles. Ce document est disponible en mairie ou en ligne sur Géorisques ainsi que sur

le site de la préfecture de la Haute-Garonne. Le PPRN Garonne Aval est en phase finale de révision. Le plan encadre les nouvelles constructions, les travaux d'aménagement ou encore certaines

extensions de bâtiments. La municipalité reste mobilisée aux côtés des habitants pour accompagner la mise en œuvre de ces mesures et informer régulièrement la population sur les démarches et les enjeux

liés à la prévention des risques naturels.

La concertation publique concernant le zonage réglementaire et le règlement est organisée jusqu'au 17 juillet.

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



PATRICK BERGOUGNOUX

MAIRE
VICE-PRÉSIDENT

COMMISSION FINANCES DE TOULOUSE MÉTROPOLE



VALÉRIE VENZAC

1^{ère} adjointe
COHÉSION SOCIALE ET COMMUNICATION



GILLES CHARLAS

2^{ème} adjoint
RESSOURCES HUMAINES, VIE LOCALE,
QUALITÉ DU SERVICE ET TRANSPORTS



KRISTA ROUTABOUL

3^{ème} adjointe
GRANDS TRAVAUX, MAINTENANCE,
ACCESSIBILITÉ ET PATRIMOINE



STÉPHANE FLEURY

4^{ème} adjoint
URBANISME, VOIRIE, MOBILITÉS DOUCES
ET ENVIRONNEMENT



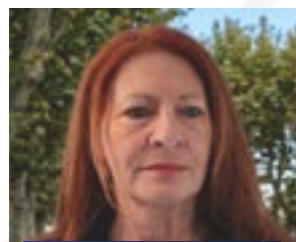
MARIE DUCOS

5^{ème} adjointe
ENFANCE, JEUNESSE ET
PETITE ENFANCE



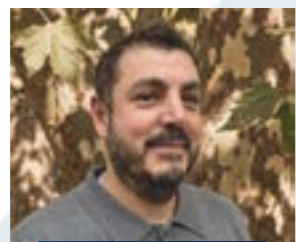
HENRI PEYRAS

6^{ème} adjoint
TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, PRÉVENTION
ET SÉCURITÉ DU TERRITOIRE



FRANÇOISE TRUC

Conseillère déléguée
ÉVÉNEMENTS, CÉRÉMONIES, FÊTES
LOCALES, SALLES COMMUNALES ET
ASSOCIATIONS



DJAMEL YAKOUBI

Conseiller délégué
SPORTS, ÉQUIPEMENTS,
PROGRAMMATION SPORTIVE ET
CULTURELLE



VÉRONIQUE LAVERROUX

Conseillère déléguée
INSERTION, EMPLOI ET ÉPICERIE
SOCIALE



MARC LEBARILIER

Conseiller délégué
ÉCONOMIE LOCALE, COMMERCES ET
NOUVELLES TECHNOLOGIES



AUDREY GORDA

Conseillère municipale



ÉRIC CHOLOT

Conseiller municipal



LAURENCE ITALIANO

Conseillère municipale



DAVID BALZA

Conseiller municipal



CAROLINE TAPELLA

Conseillère municipale



JEAN-MARC BONZOM

Conseiller municipal



JULIE ROUBY

Conseillère municipale



PIERRE LACOSTE

Conseiller municipal



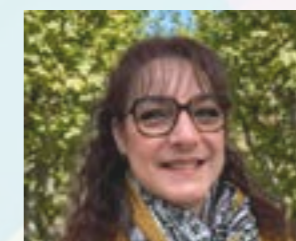
FABIENNE PASCAUD

Conseillère municipale



MATTHIEU GRELET

Conseiller municipal



MARIE-LINE SYLVESTRE

Conseillère municipale



CÉDRIC STALRIC

Conseiller municipal

COMMISSION COHÉSION SOCIALE

Vice-présidente : Valérie VENZAC

*Membres : Gilles Charlas, Marie Ducos,
Laurence Italiano, Pierre Lacoste, Fabienne
Pascaud, Julie Rouby, Véronique Laverroux*

Prochaines actions :

- > Installer un nouveau Conseil d'Administration répondant aux compétences du CCAS.
- > Proposer un nouveau format répondant aux attentes des Seniors pour la Semaine Bleue.
- > Favoriser l'accès aux activités associatives de la commune pour tous avec la mise en place d'un « pass sport et culture » dès la rentrée de septembre.
- > Relancer l'opération « bourse aux permis de conduire ».

COMMISSION VIE LOCALE

Vice-président : Gilles CHARLAS

*Membres : Jean-Marc Bonzom, Eric Cholot,
Audrey Gorda, Matthieu Grelet, Pierre
Lacoste, Marc Lebarilier, Fabienne Pascaud,
Cédric Stalric, Marie-Line Sylvestre, Françoise
Truc, Djamel Yakoubi*

Prochaines actions :

- > Renforcer et accompagner le marché de plein vent du vendredi soir (accueil de nouveaux commerçants, organisation régulière d'animations).
- > Rencontrer l'ensemble des associations de la ville pour présenter les actions mises en place pour accompagner et soutenir leurs activités (modalités des subventions, intégration dans la vie locale,...).
- > Organiser de nouveaux événements sur la commune (marché des artisans d'art en juin par exemple).
- > Mettre en place une véritable politique culturelle et sportive en lien avec les associations et Toulouse Métropole.

COMMISSION ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Vice-présidente : Krista ROUTABOUL

*Membres : David Balza, Eric Cholot, Stéphane
Fleury, Marc Lebarilier, Fabienne Pascaud,
Caroline Tapella, Françoise Truc*

Prochaines actions :

- > Accompagner les projets structurants de la commune et préparer les équipements de demain.
- > Mettre en œuvre le projet phare du mandat constitué par la médiathèque, le Centre de Loisirs et le Café culturel qui verront le jour sur la Place de la République à l'horizon 2028.
- > Organiser les travaux de démolition de l'ancienne bibliothèque et du Centre de Loisirs qui débiteront dès l'été 2026.
- > Optimiser la gestion des bâtiments communaux.
- > Réfléchir à de nouveaux usages pour la salle Marcel Savagnac sur le site de Campistron avec comme objectif la mise à disposition de la salle pour les gagnacais afin d'organiser des événements familiaux et des moments de convivialité.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Vice-président : Stéphane FLEURY

*Membres : David Balza, Fabienne Pascaud,
Henri Peyras, Julie Rouby, Cédric Stalric,
Caroline Tapella*

Prochaines actions :

- > Poursuivre l'amélioration des infrastructures pour renforcer la sécurité, la qualité de vie et la mobilité de tous.
- > Achever les travaux de requalification de la Voie Romaine communale et d'une portion des Rues du Four et du Chêne Cornu d'ici fin juin 2026 avec la rénovation complète de la voirie, l'enfouissement des réseaux, la création d'un trottoir et d'une piste cyclable et la mise en place de mobilier urbain.

COMMISSION ENFANCE & JEUNESSE

Vice-présidente : Marie DUCOS

*Membres : David Balza, Audrey Gorda,
Laurence Italiano, Véronique Laverroux, Henri
Peyras, Julie Rouby, Caroline Tapella*

Prochaines actions :

- > Mettre en place un club de lecture avec la Bibliothèque (tous les derniers samedis du mois).
- > Maintenir l'ouverture du Centre de Loisirs pendant le mois de juillet afin d'offrir un mode de garde des enfants aux familles et mettre en place un mode de fonctionnement adapté avec le lancement des travaux de démolition de l'ancienne bibliothèque et du Centre de Loisirs.
- > Accompagner l'engagement des élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (organisation des Olympiades en avril dernier par exemple au profit d'une association luttant contre les cancers pédiatriques).
- > Mettre en place le dispositif de la "Veille éducative".

COMMISSION TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Vice-président : Henri PEYRAS

*Membres : David Balza, Gilles Charlas, Eric
Cholot, Stéphane Fleury, Mathieu Grelet,
Valérie Venzac*

Prochaines actions :

- > Organiser la mise en place de la concertation (du 18 mai au 17 juillet) sur le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN).
- > Poursuivre la mise en œuvre du PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde) avec la mutualisation des moyens des 37 communes de la Métropole.
- > Actualiser le PCS (Plan Communal de Sauvegarde).
- > Généraliser la limitation de la vitesse à 30 km/h dans les rues du village (Voie Romaine communale et rue du Vieux Moulin).
- > Lancer le dispositif « Participation citoyenne » en collaboration avec la Gendarmerie.

COMMISSION COMMUNICATION

Vice-présidente : Valérie VENZAC

*Membres : David Balza, Gilles Charlas,
Henri Peyras, Marc Lebarilier, Marie Ducos,
Véronique Laverroux, Djamel Yakoubi*

Prochaines actions :

- > Installer un panneau d'informations tactile devant l'Hôtel de Ville.
- > Mettre en ligne le nouveau site internet de la commune.
- > Faire évoluer l'application CityAll.
- > Généraliser la création d'un agenda de l'ensemble des événements sur la commune dans chaque publication (Gagnacais, Gagnac'tu) et diffuser le plus largement possible cet agenda sur les supports numériques (Instagram, Facebook, City All et site internet).
- > Organiser des permanences en Mairie pour que les Gagnacais puissent rencontrer M. le Maire, ses adjoints ou les Conseillers municipaux.

Moustiques

CAMPAGNE ESTIVALE PIÈGES À MOUSTIQUES

Comme en 2025, la mairie vous propose de bénéficier de prix préférentiels pour l'achat de pièges à moustiques intérieur ou extérieur.

Les Gagnacais intéressés devront se rendre à l'accueil de la mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois afin de récupérer un bon de commande, ils pourront ainsi bénéficier de prix préférentiels.

Les dispositifs proposés peuvent soit :

- > Empêcher les pontes (à installer à l'extérieur) en piégeant les moustiques grâce à une carte collante à changer régulièrement.

- > Empêcher les piqûres (intérieur ou extérieur), grâce à un appât attractif.

PIÈGES À MOUSTIQUES

3 nouveaux modèles sur le principe BG GAT : avant qu'ils ne pondent à l'aide d'une carte collante à changer régulièrement.
BG HOME (intérieur) et AERO TRAP (extérieur) avant qu'ils ne piquent à l'aide d'un attractif en sachet.

EXTÉRIEUR Piège AERO TRAP Tarif préférentiel pour les Gagnacais 149,00 € 155,00 €	2 Pièges BG GAT Tarif préférentiel pour les Gagnacais 34,90 € 64,90 €	30 pièges Tarif préférentiel pour les Gagnacais 3,30 € 10,90 €
INTÉRIEUR Piège BG HOME Tarif préférentiel pour les Gagnacais 77,00 €	Recharge AERO TRAP / BG MOSQUITAIRE ET HOME Recharge 2 mois Tarif préférentiel pour les Gagnacais 24,90 € 19,90 €	Recharge 6 mois Tarif préférentiel pour les Gagnacais 37,90 € 52,90 €

Se rendre en mairie avec un justificatif de domicile pour récupérer un bon de retrait.

Se rendre ensuite au magasin UMS
g. chemin de la Gravière à Lespinasse
Munissez-vous du bon de retrait. Le paiement s'effectue au magasin.

Installer l'appareil dès mars pour piéger les femelles ponduses. Continuer à appliquer les bons gestes pour limiter la propagation : entretenir les jardins, vider les coupelles, vérifier les gouttières...

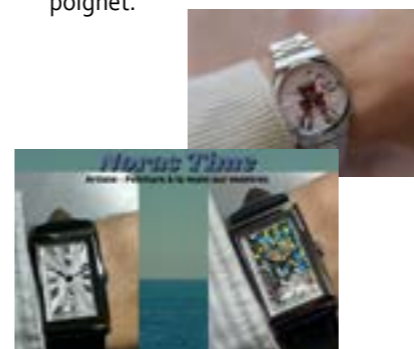


Commerces

Un encart est réservé dans chacun des Gagnacais pour présenter un professionnel installé sur la commune. La priorité est donnée aux professionnels nouvellement installés ou dont l'activité a récemment évolué.

NORACTIME

Installé à Gagnac-sur-Garonne depuis 2019, Pierre, 33 ans, a lancé cette année son entreprise « Norac Time », un projet mêlant artisanat, créativité et passion pour l'horlogerie. Son concept : transformer des montres en pièces uniques grâce à une personnalisation entièrement réalisée à la main. Inspirées par un souvenir, un voyage ou encore une date importante, les créations de Pierre racontent toutes une histoire singulière. "Derrière chaque création faite à la main, il y a une histoire qui se dessine. Plus qu'une montre, je propose une véritable œuvre d'art à porter au poignet."



ENTREPRISE ARMANDO

Depuis quelques semaines, un nouveau professionnel du bâtiment s'est installé dans la commune. À 33 ans, Honorio Armando lance officiellement son entreprise de maçonnerie, créée en mars 2026. Installé à Gagnac depuis avril 2025, il a choisi de développer son activité au cœur de la commune afin de proposer un service de proximité aux habitants. L'Entreprise Armando intervient dans différents domaines de la maçonnerie : travaux de rénovation, construction, aménagements extérieurs et maçonnerie générale.



DÉLIBÉRATIONS

Les délibérations du Conseil Municipal du **13 avril 2026** ont concerné les points suivants :

- > Validation de la phase APD du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un équipement socio-culturel : médiathèque, centre de loisirs et renaturation des cours d'écoles.
- > Ouverture d'un poste d'adjoint administratif titulaire à temps complet et fermeture du poste de contractuel ouvert pour la mission communication.
- > Approbation du Compte financier unique (CFU) 2025 du budget communal.
- > Affectation du résultat 2026 du budget communal.
- > Vote des taux 2026 de la fiscalité directe locale.
- > Vote des subventions aux associations.
- > Vote de la subvention au CCAS.
- > Approbation du budget communal de la commune.
- > Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales.
- > Etablissement de la liste préparatoire de la liste annuelle des jurés d'assises pour l'année 2027.

Les délibérations du Conseil Municipal du **18 mai 2026** ont concerné les points suivants :

- > Convention de bénévolat.
- > Débat obligatoire sur la protection sociale complémentaire (PSC).
- > Renouvellement du CST.
- > Instauration de l'indemnisation des congés annuel non pris en cas de fin de relation de travail.
- > Ouverture d'un poste de rédacteur territorial à temps complet et fermeture d'un poste d'adjoint administratif.
- > Vote du règlement intérieur du conseil municipal.
- > Modification de la liste des élus au CCAS.
- > Désignation d'un correspondant défense.
- > Désignation du représentant à la CLECT.
- > Autorisation de signature d'une convention relative à la sécurisation juridique du traitement des données à caractère personnel avec Toulouse Métropole.
- > Vote de subventions aux associations

Commémoration

8 MAI 1945

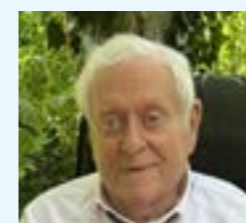
Le 81ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 a été célébré à Gagnac-sur-Garonne en présence des anciens combattants, des élus des villes de Gagnac et de Fenouillet, ainsi que du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes. La cérémonie a débuté par les dépôts de gerbe

réalisés par une jeune élue du CME, aux côtés de Patrick Bergougnoux et du Président des Anciens Combattants. Les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont ensuite procédé à la lecture du message de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants), rappelant l'importance du devoir de mémoire. Moment particulièrement symbolique, deux jeunes élus du CMJ se sont portés volontaires pour assurer le rôle de porte-drapeaux, témoignant de l'engagement des nouvelles générations dans la transmission de notre mémoire collective. Merci à l'ensemble des participants pour leur présence et leur implication lors de cette cérémonie de souvenir et d'hommage.



Commémoration du 8 mai 1945 devant le monument aux morts

HOMMAGE



En mars dernier, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès d'Henri Laporte. Arrivé à Gagnac en 1969 avec son épouse et leurs filles, Henri s'est très vite investi dans la vie du village. Beaucoup se souviennent de lui pour son engagement sans faille au sein de l'Association Sportive et Culturelle de Gagnac : membre du Comité directeur dès 1976, Président de 1987 à 1989, puis secrétaire jusqu'en 2011. Henri était aussi souvent appelé « la mémoire du village ». Il connaissait l'histoire de Gagnac comme personne et a largement contribué à reconstituer les archives de la commune brûlées en 1960 avec les travaux de l'atelier "Il était une fois... Gagnac". Pour ses 95 ans, la ville avait tenu à lui remettre la médaille de Gagnac, une manière de saluer son engagement et tout ce qu'il avait apporté à la vie locale. Nous adressons nos pensées les plus sincères à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Nous avons également une pensée émue pour son épouse, disparue quatre ans plus tôt, qui avait elle aussi œuvré pour la commune en tant qu'adjointe aux affaires sociales.

RETOUR EN IMAGES



La cour de l'école s'est transformée en Learn'Oc géant pour célébrer la fête du printemps, le 17 avril.



City Nature Challenge : petits et grands sont partis explorer la biodiversité locale !



Le vendredi 20 mars, lors de la soirée de passation entre Michel Simon et Patrick Bergougoux.



Le Festival Guitare d'Auamville et du Nord toulousain a fait résonner Gagnac grâce au Cinelli Brothers, le 19 mars à l'Espace Garonne !



Un moment de mémoire et de transmission aux côtés du CME et du CMJ lors de la commémoration du 8 mai 1945.



Une belle rencontre sportive entre le Toulouise Iron Club et les jeunes gagnacais lors d'un match de handi basket.



Une soirée portée par les envolées du basson de l'ensemble baroque de Toulouse autour de Vivaldi, le 21 mai à l'Espace Garonne.



Scénette de théâtre interprétée par la Compagnie Canal'Art, lors de la semaine de la Petite Enfance, à l'Escalé des amis.



0 %

d'augmentation des taux de fiscalité communale.

Le budget 2026 de la commune s'élève à

3 600 000 € pour le fonctionnement

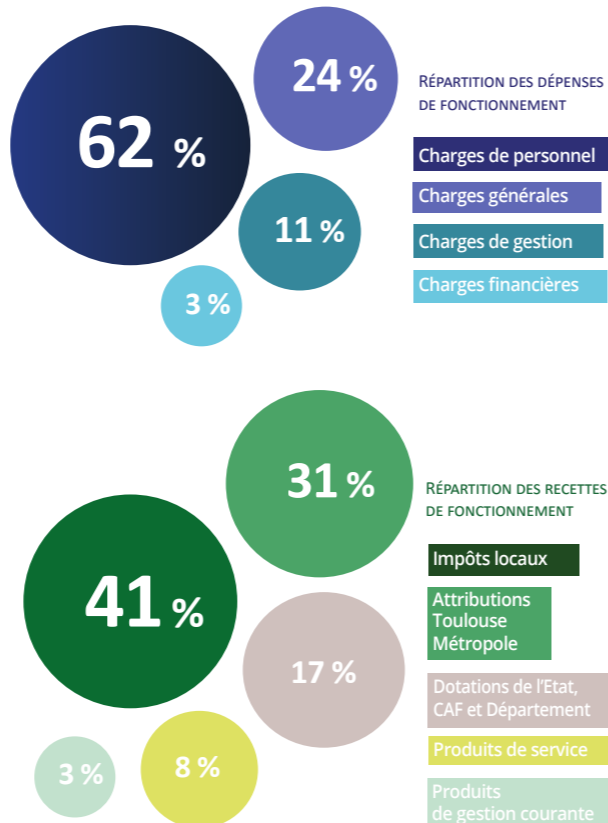
2 500 000 € pour l'investissement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles englobent toutes les dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par l'équipe municipale. Elles comprennent les charges de personnels, les dépenses à caractère général (eau, gaz, électricité, fournitures scolaires, entretien du mobilier urbain, approvisionnement en denrées alimentaires pour le restaurant scolaire, ...), les charges de gestion (subventions aux associations, indemnités, contribution aux organismes de regroupement, versement au budget du CCAS), les charges financières (intérêts d'emprunts).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement permettent de financer les services rendus par la collectivité. Elles sont constituées principalement des impôts locaux perçus, des attributions de Toulouse Métropole, des dotations de l'Etat, des recettes des différents services publics rendus (restauration scolaire, temps périscolaire, ...).



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement concernent les opérations d'équipement d'envergure permettant d'augmenter la valeur du patrimoine et de la commune, d'améliorer ou de maintenir en état de qualité les équipements municipaux ou créer de nouveaux équipements. Le remboursement du capital de la dette entre également dans les dépenses d'investissement. Tous les investissements programmés sont nécessaires pour répondre aux besoins de la population, structurer la ville et anticiper sont développement futur.

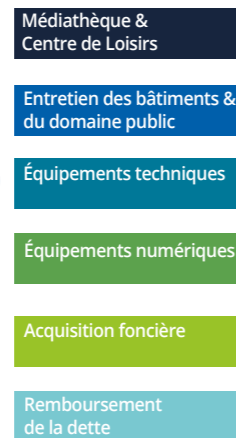
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont constituées en grande partie par l'épargne réalisée au fil du temps grâce aux excédents de fonctionnement. C'est avec ses économies réalisées année après année grâce à une gestion rigoureuse, que la commune peut assurer une part importante du financement de ses investissements en limitant le recours à l'emprunt.

Cet autofinancement est complété par :

- > Les subventions accordées par l'Etat, la CAF, le Conseil Départemental et Toulouse Métropole, partenaires fidèles de notre commune.
- > Une partie de la taxe d'aménagement payée par les pétitionnaires sur les autorisations d'urbanisme.
- > Les emprunts auprès des banques.
- > Les cessions de biens.
- > Le remboursement de la TVA.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Affaires scolaires



Hommage à Jérôme LOU

Jérôme, qui a toujours fait preuve d'un optimisme sans faille et d'un sincère désir de nous retrouver dès que son état de santé le lui permettrait. Malheureusement, l'issue n'a pas été celle que nous espérons tous...

Au fil des années, il a su faire du Centre un lieu vivant, accueillant et fédérateur au service des gagnacais et en particulier des enfants. Très investi dans ses missions il œuvrait avec bienveillance pour proposer des projets éducatifs et culturels porteurs de sens. Attentif aux autres, à l'écoute de ses équipes il a su créer des liens solides avec les animateurs, ses collègues, les familles et l'ensemble des partenaires de la commune. Nous nous souviendrons de Jérôme comme un homme

profondément engagé, bienveillant et passionné. Son absence laissera un vide immense auprès de tous ceux qui ont eu la chance de travailler à ses côtés ou de croiser son chemin. Nous adressons nos pensées les plus sincères à son époux, sa famille, ses proches ainsi qu'à l'ensemble de ses collègues et amis.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Jérôme Lout, survenu le 13 mars dernier, à l'issue d'un long et courageux combat contre la maladie. Durant cette épreuve, nous avons eu la chance de recevoir plusieurs visites de

Recruté en 2006 au poste d'animateur, il est devenu Directeur du Centre d'Animation de Gagnac sur Garonne à partir de 2016. Jérôme a marqué de son empreinte la vie locale par son engagement, son professionnalisme et son humanité.

À venir...



Fête du Centre

Le 12 juin à partir de 18h, le Centre d'Animation de Gagnac vous invite à un voyage au cœur de l'Asie ! Au programme : découvertes culturelles, musiques, danses et animations ! Deux Food truck seront installés dans la cour : chez Marcel et Asian Street Food ainsi que la buvette, tenue par l'APE élémentaire.



Fête du RPE

Le 30 juin, de 16h30 à 19h, le Relais Petite Enfance vous invite à une après-midi musicale ! Au programme : un spectacle à ciel ouvert dans le jardin du RPE "La Cour de Récréations" par la compagnie Zicomatic, un photobooth pour immortaliser ce joli moment et un goûter pour clôturer cette parenthèse sonore.



Enfantastique

Le vendredi 18 septembre, préparez-vous pour une soirée pleine de surprises, de découvertes et de moments partagés autour du thème mystère ! Comme chaque année, les équipes du RPE, des ATSEM, du Centre d'Animation, de l'EVS, de la bibliothèque, et des micro-crèches se réunissent au parc de la gravette !



ZOOM SUR...



VEILLE ÉDUCATIVE

Un nouveau dispositif voit le jour pour accompagner au mieux les enfants et les jeunes gagnacais : la veille éducative.

Pensée comme un véritable filet de sécurité bienveillant, cette démarche vise à repérer les situations de fragilité chez les enfants et adolescents, afin de leur proposer un accompagnement adapté, en lien avec les familles. L'objectif est simple : prévenir les difficultés avant qu'elles ne s'installent durablement, en favorisant la réussite éducative et le bien-être de chacun.

Concrètement, la veille éducative repose sur une collaboration étroite entre les familles et les différents acteurs locaux : établissements scolaires, services municipaux, structures sociales, associations et professionnels de l'enfance. En croisant leurs regards et leurs expériences, ils peuvent mieux identifier les besoins et mettre en

place des réponses coordonnées. Ce dispositif s'inscrit dans une logique de proximité et d'écoute. Il ne s'agit pas de stigmatiser, mais au contraire d'accompagner avec discrétion et respect, en proposant des solutions adaptées à chaque situation : soutien scolaire, accompagnement social, activités éducatives ou encore orientation vers des services spécialisés si nécessaire. À travers la mise en place de cette veille éducative, Gagnac-sur-Garonne affirme sa volonté de placer l'enfance et la jeunesse au cœur de ses priorités. Une initiative essentielle pour construire un environnement serein, solidaire et propice à l'épanouissement de tous les jeunes Gagnacais.

Contact : Vanessa Le Behec

06 35 81 54 29

familles@gagnac-sur-garonne.fr



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

La Semaine de la Petite Enfance s'est déroulée du 17 au 20 mars, elle était placée cette année sous le signe des équilibres. Les tout-petits ont pu explorer cette notion à travers des ateliers de cirque, de jeux de construction, ou encore grâce à la lecture.

Temps fort pour les adultes mardi soir, le théâtre-débat a réuni une vingtaine de participants autour du thème équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle avec la compagnie Canal'Art. Un miroir tendu aux familles et professionnels à travers des scénettes du quotidien.



Une grand merci à tous les intervenants :

ADN animation, Canal'Art, LG Circus, Juliette de la bibliothèque ainsi qu'aux assistantes maternelles !

RPE



LE CITY NATURE CHALLENGE

Vendredi 24 avril, Gagnac-sur-Garonne participait au City Nature Challenge, un événement international dédié à l'observation de la nature. À cette occasion, la bibliothèque municipale a invité les habitants le temps d'une balade pour découvrir la biodiversité locale, avec Bertrand Cosson, médiateur au Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse.

Au programme : observations, sensibilisation à l'environnement et échanges autour de la faune et de la flore locale, en apprenant à observer et reconnaître les espèces présentes sur le territoire communal.



OLYMPIADES SOLIDAIRES

Les Olympiades solidaires ont rencontré un véritable succès rassemblant petits et grands. Initialement portée par le CME, le CMJ a répondu favorablement à la demande de collaboration en s'associant à l'organisation de l'événement.

"Bonjour à toutes et à tous,

Le Conseil municipal des Jeunes tient à vous adresser un immense merci pour votre participation à l'olympiade organisée le 11 avril. Grâce à votre enthousiasme, votre énergie et votre esprit d'équipe cet événement a été une véritable réussite. Nous avons été ravis de partager ce moment convivial et sportif avec vous, dans la bonne humeur et le respect de chacun. Nous espérons que vous avez passé un aussi bon moment que nous et que vous garderez de beaux souvenirs de cette journée. À très vite pour de futurs projets".

Camille, Mathile, Roman, Valentin, Melvin et Anaïs.



L'ÉTÉ AU CENTRE

Cet été, nous n'organiserons pas de séjour pour nos jeunes gagnacais. En effet, en raison du lancement des travaux du nouveau centre d'animation, dès le début du mois de juillet,

un centre provisoire sera mis en place afin d'assurer la continuité de l'accueil dans les meilleures conditions possibles. Pour accompagner cette période de transition, nous avons fait le choix de mobiliser l'ensemble de nos animateurs sur l'aménagement, l'organisation et le fonctionnement de ce nouvel



espace. Cette décision nous permettra de garantir un accueil de qualité, sécurisé et adapté aux besoins des enfants et des familles tout au long de l'été. Toutefois, des sorties à la journée seront organisées sur le mois de juillet afin de permettre aux enfants de profiter d'activités

variées et de moments de découverte et de convivialité. Nous remercions les familles pour leur compréhension et leur confiance, et nous avons hâte de retrouver les enfants dans ce nouveau cadre d'accueil. Veuillez noter que le Centre sera fermé au mois d'août.

CULTURE

VOS NOUVEAUX RENDEZ-VOUS CULTURELS...

Club de lecture

Vous souhaitez partager vos lectures coups de cœur et découvrir de nouveaux titres ? Rejoignez notre club de lecture !

Rendez-vous tous les derniers samedis du mois, de 10h30 à 12h, pour échanger autour de vos lectures du moment, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Chacun peut présenter un ou deux livres, ou simplement venir écouter et profiter des échanges. Et pour encore plus de convivialité : boissons chaudes et chouquettes offertes !

Prochaines dates : samedi 30 mai et samedi 27 juin, de 10h30 à 12h

Lieu : bibliothèque



Sur inscription : bibliotheque@gagnac-sur-garonne.fr ou 05 61 74 24 59

Un service de garde d'enfants peut être mis en place sur demande.



Ciné-club

Le 19 juin, la bibliothèque et l'Escale des Amis vous donnent rendez-vous pour une soirée cinéma ouverte à tous.

Le temps d'une soirée, venez découvrir ou redécouvrir un film dans une ambiance chaleureuse ! Entre passion du cinéma, échanges et plaisir de se retrouver, cet événement promet un beau moment de convivialité.

Que vous soyez amateur de grands classiques, curieux de nouvelles découvertes ou simplement à la recherche d'une sortie agréable, cette soirée est faite pour vous !

Lieu : Escale des Amis

Sur inscription : bibliotheque@gagnac-sur-garonne.fr

escalami31@gmail.com

05 61 74 24 59 / 07-46-21-55-47



Coups de cœur



LA SEMAINE DE KOPA

Louise de Contes

Chaque jour, sur le chemin de l'école, le jeune Kopa prend le temps d'échanger quelques mots avec les adultes qu'il croise. Chacun lui confie alors une part de ses rêves. Sa traversée de la ville, rythmée par ces rencontres, l'invite à poser un regard sensible sur le monde qui l'entoure.

Retrouvez Louise de Contes pour un atelier Gravure sur Tetrapak vendredi 10 juillet à 14h30 à l'Escale des amis !



CROTTE OU GRAINE ?

Découvrez les astuces des graines pour voyager

Yoon-Sun Lee

Un bousier enterre une crotte avant de se rendre compte qu'il s'agit en fait d'une graine de Rhodocoma capensis. Les autres stratégies adoptées par les graines pour germer sont ensuite présentées : s'accrocher aux poils des animaux, se faire avaler pour être déposées plus loin dans leurs excréments, s'envoler dans les airs...

En prolongation de l'exposition Graines, voyageuses au long cours.



LES POUPÉES

Alexis Laipsker

Le commissaire Venturi, réputé pour ses méthodes expéditives, est chargé d'enquêter sur un charnier découvert dans une ancienne chapelle abandonnée. En parallèle de ce cette affaire, le quotidien d'Ophélie, voyante, est bouleversé par les phénomènes étranges qui se multiplient autour d'elle et font resurgir son passé. Un secret terrifiant relie ces mystérieux événements.

Coup de cœur de Logan et Isabelle, bénévoles à la bibliothèque.



BTS : DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE

Lanto Orinira

Phénomène mondial, BTS a redéfini les contours de la k-pop en mêlant messages sociaux, récits intimes et performances puissantes. L'autrice remonte le fil d'une décennie qui l'a vu s'imposer. De l'écho planétaire aux premiers pas dans l'ombre, elle retrace l'histoire d'un groupe devenu symbole et du lien unique qui l'unit à son public.



L'HÉRITIER DES FÉES

Estelle Faye

XIIIe siècle, dans les Pyrénées. Tristan est le second fils du chevalier d'Arpéac et d'une Hadès, une fée des montagnes. Lorsque son frère disparaît après avoir rejoint la révolte des cathares contre le roi de France et les soldats de l'Inquisition, il est contraint de choisir son camp. Il abandonne son monde protégé pour retrouver son aîné, quitte à se perdre lui-même.

LA BIBLIOTHÈQUE À LA GRAVETTE



Les menus ont été réalisés par Logan (bénévole à la bibliothèque)

MINI-TERRASSE

C'est bientôt l'été ! Venez découvrir la mini-terrace de la bibliothèque, avec ses cartes de boissons chaudes et fraîches... et de lectures en tout genre.

AGENDA CULTUREL 2026 DE L'ÉTÉ



BRADERIE DE LIVRES
17H30 | ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE



LECTURE DES PITCHOUNS
10H30 | BIBLIOTHÈQUE



PIÈCE DE THÉÂTRE ENFANTS
15H | ESPACE GARONNE



SOIRÉE CINÉMA (Sur inscription)
19H00 | BIBLIOTHÈQUE
06 61 74 24 59 ou bibliotheque@gagnac-sur-garonne.fr



CLUB DE LECTURE
10H30 | BIBLIOTHÈQUE



FÊTE DE L'ÉTÉ
18H00 | PLACE DE LA RÉPUBLIQUE



ATELIER GRAVURE (Sur inscription)
14H30 | ESCALE DES AMIS
À PARTIR DE 8 ANS
06 61 74 24 59 ou bibliotheque@gagnac-sur-garonne.fr



FÊTE NATIONALE AU BOCAGE
19H30 | LAC DU BOCAGE



SOIRÉE GUINGUETTE
19H00 | PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Affaires sociales

RETOUR SUR LES ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR LE HANDICAP

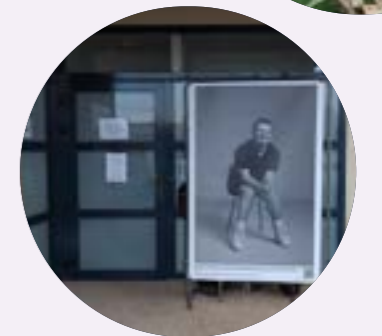
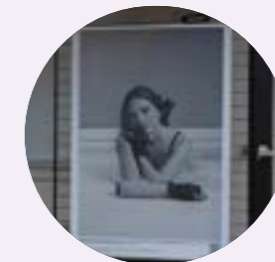
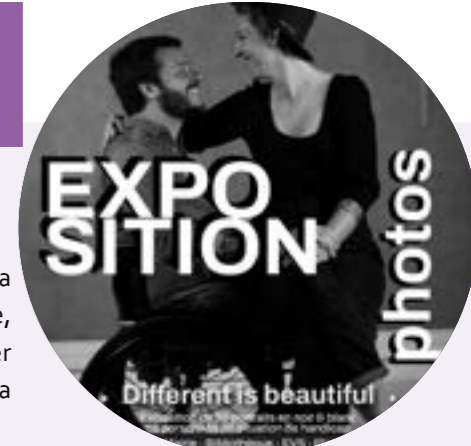


Le handicap fait partie intégrante de notre société et interroge notre manière de vivre ensemble, de regarder l'autre et de reconnaître la diversité humaine. Conscient de cet enjeu, le CCAS a mené ces derniers mois plusieurs actions destinées à sensibiliser les habitants à la question du handicap.

L'exposition *Different is Beautiful*, signée Francesca Clayton, a ainsi investi différents lieux de la ville en février dernier (Place, hall de la Mairie, Espace de Vie Sociale). Cinquante portraits en noir et blanc, du format intimiste aux panneaux gigantesques, ont invité les passants à croiser des visages, des histoires, des vies parfois invisibles. La conférence-débat *Le regard de la société sur le handicap* a prolongé cette rencontre en interrogeant nos perceptions et nos représentations.

Cette exposition reviendra prochainement dans la commune, comme un fil rouge pour continuer à questionner notre rapport à la diversité humaine.

Le 7 mai, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Jean de Cruzel ont participé à une animation handibasket avec le Toulouse Iron Club. Après un échange avec les responsables du club, ils ont pu jouer au basket en fauteuil, une expérience concrète qui ouvre à la compréhension et au respect des réalités vécues par les personnes en situation de handicap.



100 UNE NOUVELLE CENTENAIRE À GAGNAC

Mardi 12 mai, Patrick Bergougnoux, Maire et Président du CCAS, accompagné de Valérie Venzac, 1ère adjointe et Vice-Présidente du CCAS, de Morgane Drya, Responsable du CCAS, et de Célian Corne, Agent social, ont eu le plaisir de se rendre au domicile de Madame Marcelle Vidal pour célébrer avec elle un moment exceptionnel : son 100ème anniversaire.

Née le 9 mai 1916 à L'Union, Marcelle Vidal a grandi au cœur de l'exploitation maraîchère familiale, un environnement où le travail de la terre et la solidarité rythmaient le quotidien. Plus tard, avec son époux, elle a tenu l'Auberge du Bac, rue de la Hire, un lieu devenu incontournable dans la région. Bien avant la construction du pont de Gagnac, l'auberge était déjà réputée pour son accueil chaleureux et sa convivialité, à l'image de ceux qui la faisaient vivre.

Cette rencontre, empreinte d'émotion et de douceur, a permis de retracer ensemble les grandes étapes de la vie de Mme Vidal : les souvenirs d'un autre siècle, les épreuves de la Seconde Guerre mondiale, l'effervescence de l'auberge... autant d'histoires qui témoignent d'une vie riche, courageuse et profondément humaine.

Et bien sûr, chacun a écouté avec attention les précieux secrets de longévité de cette centenaire au sourire lumineux.



Nouveau Conseil d'administration

Les CCAS (centres communaux d'action sociale) sont en charge de l'action sociale dans les communes. Les principaux domaines d'actions du CCAS concernent la lutte contre l'exclusion, le soutien aux seniors, le soutien au logement, à l'emploi, aux personnes en situation de handicap, ...

Le CCAS est géré par un conseil d'administration, présidé par le maire et composé, à part égale, de membres élus par le conseil municipal et de membres de la société civile, désignés par le maire.

Le CCAS de Gagnac est ainsi composé :

> **Président :** Patrick Bergougnot

> **Vice-Présidente :** Valérie Venzac

> **Vice-Présidente déléguée :** Véronique Laverroux

> **Membres élus :** Gilles Charlas, Marie Ducos, Laurence Italiano, Pierre Lacoste, Fabienne Pascaud, Julie Rouby.

> **Membres issus de la société civile :** Francine Ancilloto (Oswalado), Colette Begue

(AISIP*), Catherine Combes (Femmes du Monde), Jean-Louis Clément (Gesnip*), Isabelle Gau (ASCG-Vital Energy), Annick Lougarre (Don du Sang), Chantal Kaidouchi (Escale des Amis), François Mimeur (Généralités Valeurs Partages).

AISIP : Association Intermédiaire Service Insertion Proximité

GESMIP : Groupement des Epiceries Sociales et Solidaires de Midi-Pyrénées



Action « Hors les Murs » TZNR

Lors de la Fête du Printemps, le 17 avril dernier, l'équipe du CCAS a organisé sa première action « hors les murs » en allant à la rencontre des habitants afin de mieux les informer sur leurs droits sociaux (minimas sociaux, retraite, emploi,

santé, handicap,...) et de toucher un public qui ne franchit pas forcément les portes du CCAS. Cette action est rendue possible grâce à l'expérimentation Territoires Zéro Non-Recours (TZNR) lancée par le Conseil départemental de la Haute Garonne. Plusieurs

agents de la commune ont suivi la formation dispensée par les services du département à propos de cette action (démarche "d'aller-vers", sensibilisation au non-recours, connaissance des prestations...). Cette action sera renouvelée lors de la fête de l'été.

Questionnaire vos envies, vos besoins

Le Centre Communal d'Action Sociale souhaite mieux vous connaître afin de proposer des actions adaptées à vos besoins. Merci de déposer ce questionnaire complété avant le 28/06 :

- > dans la boîte aux lettres de la mairie
- > à l'accueil de la mairie
- > ou lors de votre prochaine visite au CCAS.

1. VOUS ÊTES

Une femme

Un homme

Âge :

60-69 ans

70-79 ans

80-89 ans

90 ans et +

2. VOTRE SITUATION

Je vis seul(e)

Je vis en couple

Je vis en famille

Autre :

3. SERIEZ-VOUS INTÉRESSÉ(E) PAR DES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LE CCAS ?

Oui

Non

Peut-être

4. QUELLES ACTIVITÉS VOUS INTÉRESSERAIENT ?

(Plusieurs choix possibles)

Ateliers mémoire / jeux

Activités physiques douces (marche, gym adaptée...)

Ateliers numériques (ordinateur, smartphone)

Sorties culturelles (cinéma, musée, spectacles)

Repas / moments conviviaux

Conférences (santé, prévention, droits...)

Ateliers créatifs (peinture, couture, jardinage...)

Groupe de discussion / café-rencontre

7. AVEZ-VOUS DES SUGGESTIONS ?

5. À QUELLE FRÉQUENCE SOUHAITERIEZ-VOUS PARTICIPER ?

(Plusieurs choix possibles)

1 fois par semaine

2 fois par mois

1 fois par mois

Occasionnellement

6. QUELS SONT VOS PRINCIPAUX BESOINS OU PRÉOCCUPATIONS ?

(Plusieurs choix possibles)

Lutte contre l'isolement

Mobilité / transport

Accès aux droits / démarches administratives

Santé / prévention

Aide à domicile

L'Escale des Amis



En septembre dernier, le bâtiment de l'Espace de Vie Sociale, situé dans l'ancienne maison de Gaston, 5 Allée des Cèdres, a été inauguré.

Un Espace de Vie Sociale (EVS) est une structure de proximité, destinée à tous les publics, qui vise à renforcer les liens sociaux et coordonner les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité de ses usagers. C'est un lieu d'animation qui permet aux gagnacais de s'exprimer, d'expérimenter et réaliser des projets.

Avec l'accompagnement de la CAF de la Haute Garonne et de la Fédération des Foyers Ruraux, la mise en place de l'association chargée de gérer la structure s'est progressivement organisée. Le 7 mai 2025, l'association Escalami est née. Elle fonctionne grâce à un collectif d'habitants et un Conseil d'administration de dix membres, dont trois co-présidents se partageant les missions de présidence, trésorerie et secrétariat.

Depuis mars 2026, Alexia, salariée de l'association, accompagne les bénévoles et anime ce lieu. Les activités s'articulent autour de temps d'accueil libre et d'ateliers proposés par des bénévoles ou des structures municipales (bibliothèque, CCAS...).



Accueils libres			
MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<i>Semaine paire</i>			
14H-18H	8H30-10H	10H-14H	18H-21H30
<i>Semaine impaire</i>			
9H30-12H	8H30-10H 13H30-17H30	12H-14H	9H-12H

- Tous les **mercredis matin**, c'est café/thé offert de 8h30 à 10h.
- Tous les **jeudis midi**, c'est le repas partagé de 12h à 14h. Vous venez avec votre repas et on le mange ensemble ! Ouvert à tout le monde.
- Un **mercredi après-midi sur deux** : Jeux de société, jeux de construction, peinture, dessin, découpage... Des activités sont organisées pour petits et grands !

Ces accueils sont ouverts à tous et gratuits.

Ateliers bénévoles

Ils sont proposés par des habitants souhaitant partager leurs passions : peinture, cuisine, jeux de société, arts créatifs, ciné débat, conversation espagnole, danses traditionnelles... Les ateliers ont généralement lieu une fois par mois. Après un premier essai gratuit, chaque atelier coûte 1 €, ou 5 € pour un forfait couvrant tous les ateliers entre deux périodes de vacances scolaires.



Animateurs et animatrices bénévoles : Patrice, Elisabeth, Chantal, Josiane, Marie-Anne et Monique, Françoise, Barbara, Sébastien et Thierry.

Contact :

07-46-21-55-47

escalami31@gmail.com

Escale des Amis

escale.des.amis



Comité des Fêtes



Le comité des fêtes de Gagnac-sur-Garonne donne rendez-vous à tous les habitants le week-end du **26, 27 et 28 juin** pour trois jours placés sous le signe de la bonne humeur, de la musique et de la convivialité. Un week-end où le village prendra des airs de grande place festive !

Contact :

Tel : 0606473323
cdf.gagnac.2022@gmail.com



Don du sang



L'association pour le don du sang Fenouillet Gagnac Lespinasse a organisé sa dernière collecte le 23 avril à Gagnac. Cet après midi de solidarité a rencontré un succès exceptionnel, avec 78 donneurs présents, soit une hausse de 20 % par rapport à l'édition précédente. L'affluence a été telle, notamment en fin de journée, que certaines personnes ont dû renoncer à donner en raison du temps d'attente.

La journée s'est conclue par un moment d'échange convivial réunissant élus et bénévoles, l'occasion de renforcer les liens et de saluer l'engagement de chacun. L'association adresse ses remerciements les plus chaleureux à tous les donneurs et donne rendez vous pour les prochaines collectes, le 2 juillet à Fenouillet et le 9 septembre à Lespinasse.



Association des Parents d'Elèves de l'école élémentaire

L'Association des Parents d'Elèves de l'école élémentaire de Gagnac tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué au succès du carnaval du 21 mars dernier !

L'APE souhaite tout particulièrement saluer le travail des animateurs du Centre, qui ont réalisé un splendide M. Carnaval en forme de dragon. Cette création originale et pleine de fantaisie a émerveillé petits et grands ! Elle sera d'ailleurs visible lors de la fête du Centre, le 12 juin. Des remerciements sont également à adresser à la police municipale, dont la présence attentive a permis d'assurer la sécurité tout au long du parcours, ainsi qu'à la fanfare municipale de Blagnac ! Un grand merci aussi aux anciens élèves venus animer la boum, pour le plus grand plaisir des enfants.

Enfin, l'association exprime toute sa gratitude envers les nombreux bénévoles qui, dans l'ombre comme sur le terrain, ont donné de leur temps et de leur énergie pour que cette fête soit une réussite. Leur engagement est précieux et indispensable.



Gagnac en chœur



Le Festi Chœur's aura lieu le samedi 20 juin à 16h30 à l'Espace Garonne. Quatre chorales se succéderont sur scène : la chorale du COSAT de Toulouse, l'Une de Chœur de Saint Jory, Chor'Alban de Saint Alban et bien sûr Gagnac en Chœur.

Un bel après midi musical en perspective, placé sous le signe du partage et de la convivialité. Venez nombreux célébrer la Fête de la Musique en chansons.

Contact : 06 75 66 31 84



Club de l'amitié



Les activités du Club de l'Amitié, jeux de société, loto et bien d'autres, se poursuivent chaque mardi et jeudi après midi avec Anthony GEX, animateur de la vie locale. Cependant, pour assurer la continuité de ces rendez vous conviviaux, le Club recherche activement un président ou une présidente ainsi qu'un trésorier ou une trésorière.

Si vous souhaitez vous investir et contribuer à la vie du Club.

Contact : 06 24 50 83 80 ou vielocale@gagnac-sur-garonne.fr



Garonna Nord Toulousain Football Club

Le Saint Alban Aucamville FC est né en 2012 de la fusion des clubs de Saint Alban et d'Aucamville. En 2021, Gagnac a rejoint l'aventure, donnant naissance au GNTFC (Garonna Nord Toulousain Football Club). Gagnac a permis d'apporter au



groupement un terrain d'honneur, un terrain réservé au foot à 5 (U6 à U9) et la possibilité de pratiquer le foot en salle à Astria. Le GNTFC lance aujourd'hui sa campagne de recrutement pour la saison 2026 2027. Le club recherche des éducateurs et éducatrices passionnés pour

encadrer ses équipes, ainsi que des joueurs et joueuses de toutes catégories. La vie du club repose également sur l'engagement de ses bénévoles : tenir la buvette, aider à l'organisation ou participer à la vie associative. Envie de rejoindre l'aventure ? Il vous suffit de scanner le QR code présent sur le visuel suivant pour choisir votre catégorie et vous inscrire !

Bonsai



Les 7 et 8 mars derniers, le Bonsai Club Toulousain, basé à Gagnac, a organisé sa deuxième exposition à l'Espace Garonne, en invitant cinq clubs de la région toulousaine. Les clubs de l'Union (Bonsai Club Unionais), de Toulouse (Toulouse Bonsai), de Pompertuzat (Bonsai Club du Lauragais) ainsi que Midi Pyrénées Bonsai de Lavernose se sont ainsi réunis autour du club organisateur. Près de soixante arbres ont été présentés, témoignant du soin, du travail et de la passion que leurs propriétaires

leur consacrent. L'invité d'honneur, Jean Marc LADAGNOUS, formateur de la Fédération française de bonsai et membre du collège national des juges, a particulièrement marqué l'événement. En plus des superbes arbres qu'il exposait, sa visite commentée des travées a offert un moment de pédagogie remarquable. Les passionnés ont apprécié le niveau des arbres présentés et l'évolution notable observée en deux ans. Quant aux visiteurs néophytes, ils ont pu découvrir avec plaisir cette discipline exigeante et fascinante.



Boxe



L'ASCG Multiboxe poursuit son ascension sur la scène nationale ! La participation du club aux finales des championnats de France de K 1 style light à Marseille illustre une nouvelle fois l'excellence de ses athlètes : Owen Bryon Merigout et Kelya Fajardo ont chacun décroché une médaille de bronze. Éden Fajardo, remporte un nouveau titre de champion de France ! Avec trois victoires en trois combats lors de cette compétition et un bilan exceptionnel de 100 victoires en 104 affrontements,

il s'impose comme l'un des talents majeurs de sa catégorie ! Quelques semaines auparavant, lors des championnats de France de light contact à Bondy, le club avait déjà remporté deux titres de champion de France, quatre places de vice champion et trois médailles de bronze. Les championnats de France de kick light, organisés à Paris en mars, ont confirmé cette tendance, avec un nouveau titre pour Éden Fajardo. Cette réussite lui a valu d'être repéré par l'entraîneur de l'équipe de France et invité à un stage national à Reims, ouvrant la voie à de potentielles sélections internationales. Le club souligne que ces succès reposent sur l'engagement de ses athlètes,



la compétence de son encadrement et le soutien indéfectible des familles et des bénévoles. Saison après saison, l'ASCG Multiboxe s'impose ainsi comme un acteur incontournable de la boxe pieds poings en France.

Chasse



L'association de Chasse de Gagnac organise son repas, le 13 juin prochain, à la Cabane de Chasse : Chemin du Gascou.

Ce repas est ouvert à tout le monde.

Contact : 06 70 50 54 47



Temps Danse



La saison se termine et les danseuses et danseurs de la section étaient ravis de vous retrouver pour leur gala annuel intitulé « Pulse » qui s'est déroulé le mardi 02 juin à 20h30 au Bascala, à Bruguieres.

Les places pour le gala sont en vente sur le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/ascg-temps-danse/evenements/pulse-gala-2026-temps-danse-bascala-bruguieres> ou via le QR code suivant :

Les informations pour les inscriptions pour la prochaine saison seront possibles lors du Forum des Associations en septembre. Toutes les informations seront communiquées sur les réseaux sociaux de l'association.

Contact :

temps.danse31

ASCG Temps'danse gagnac /garonne



Agenda



Vendredi 12 juin -17h30-19h
Braderie de livres
Parvis ancienne bibliothèque



Vendredi 12 juin - 18h
Fête du Centre
École



Samedi 13 juin - 10h30
Lecture des pitchouns
Bibliothèque



Samedi 13 juin - 11h30
Repas de Chasse
Cabane de chasse



Dimanche 14 juin - 15h
Spectacle enfant - théâtre
Espace Garonne



Vendredi 19 juin - 19h
Soirée plage
Place de la République



Vendredi 19 juin - 19h
Soirée cinéma
EVS



Samedi 20 juin - 10h-18h
Marché des créateurs
Place de la République



Samedi 20 juin - 16h
Festichœur's
Espace Garonne



Mardi 23 juin -10h30-15h30
Collecte des déchets
Site de Catcharry



Mardi 23 juin - 18h30
Cérémonie de passage
Place de la République



Samedi 27 juin - 10h30
Club de lecture
Bibliothèque



Week-end 26/27/28 juin
Fête locale
Site de Campistron



Mardi 30 juin - 16h-18h30
Fête du RPE
Jardin du RPE



Vendredi 3 juillet - 17h
Fête de l'été
Place de la République



Vendredi 13 juillet - 19h
Fête nationale au Bocage
Lac du Bocage

Informations : 05 62 22 93 50

Retrouvons-nous sur www.gagnac-sur-garonne.fr

et l'application City All

